



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé au
Moniteur
belge



26072734

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

29 -05- 2026

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT Greffe GILION TOURNAI

N° d'entreprise: 0473545090

Nom

(en entier) : Valadis

(en abrégé) : /

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Chemin Preuchamps 20bis, 7822 Ath

Objet de l'acte : Nominations - Révocations

Lors de la délibération du 23/12/2025, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Révocation de ANTOON THEODOOR VAN LATHEM comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la révocation de ANTOON THEODOOR VAN LATHEM, demeurant à 1750 Lennik, Vondelstraat 29, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 23/12/2025.

2/ Révocation de MARLEEN ERICA VAN DIEST comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la révocation de MARLEEN ERICA VAN DIEST, demeurant à 1750 Lennik, Vondelstraat 29, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 23/12/2025.

3/ Nomination de SAMUEL KOENRAAD VAN LATHEM comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de SAMUEL KOENRAAD VAN LATHEM, demeurant à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Hemelrijkstraat 107, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 23/12/2025. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

4/ Nomination de YANA ALEXANDRA VAN LATHEM comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de YANA ALEXANDRA VAN LATHEM, demeurant à 1750 Lennik, Olmenlaan 22, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 23/12/2025. Ce mandat est valable pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SRL Norgay Accountants, personne morale ayant son siège à 1755 Gooik, Edingsesteenweg 97, RPM Nederlandstalige ondernemingsrechtbank Brussel, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0652.955.005, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution,

au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Jeroen Vanderlinden, vaste vertegenwoordiger de SRL Norgay Accountants, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 23/12/2025.

Pour la société

SRL Norgay Accountants, représentée par Jeroen Vanderlinden, vaste vertegenwoordiger
Mandataire, par procuration spéciale